

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 28 (1957)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIII^e ANNÉE

Parait une fois par mois

No 10. Octobre 1957

SOMMAIRE

Le pâturage boisé franc-montagnard ne doit pas disparaître
Le mélèze dans les associations de la hêtreaie dans l'arrondissement forestier de Moutier
Radioactivité de l'air et des eaux

Le pâturage boisé franc-montagnard ne doit pas disparaître

Singulier pays que les Franches-Montagnes isolées, perdues entre la chaîne bleutée du Mont-Soleil et le sombre canyon du Doubs.

Terre de liberté et de franchises conquise par le fer et le feu sur les tourbières marécageuses et la forêt envahissante ;

terre de foi et de tradition où l'amour de Dieu et le culte de la famille ont conservé intacts les sentiments de l'honneur et de la loyauté ;

terre de travail et de peine où la lutte séculaire des hommes contre la nature marâtre a forgé leur caractère et leur énergie ;

terre de contrastes : étés brûlants sous le ciel éclatant, hivers glaciaux sous la rigueur des neiges ; silence et fraîcheur, tonnerre et grêle ; clairs matins d'opale et de roses, suaires lugubres de grisaille et d'embruns ; brises assoupies, tornades échevelées ;

terre de paix et de repos où se retrempent les nerfs fatigués, où frissonnent les finages et chantent les forêts ;

terre d'emposieux, pays raboté et sans eau, aux rivières souterraines, troué de gouffres, de baumes, de cheminées et de galeries insondables, règne du mystère où vogue l'imagination, où naissent les légendes !

Mais aussi terre hospitalière de calme et de bonté où s'étiolent les théories subversives, où fleurit l'art du contentement, où le pain quotidien suffit aux « ôtâs »¹ heureux, laborieux et sages.

Cette contrée, joyau et parc national jurassien, est sacrée ; rien n'est plus reposant que sa paisible beauté. Son austérité est sa défense ; la nature capricieuse et diverse l'a conçue à sa guise. Qui oserait y toucher ?

I. Les Franches-Montagnes, terre d'élevage

Le 9 % du territoire est destiné au labour et à la culture du fourrage ; le reste est occupé par la forêt et le pâturage. En 1847, les éleveurs francs-montagnards possédaient 2000 chevaux et 5500 bovins ;

¹ Le foyer.